

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2026

**DELIBERATION N°CD2026-
04/1/3
DOSSIER N°7339**

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE DES
ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pole Pilotage et Evaluation de la Performance
Publique /Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE DES
ÉNERGIES RENOUVELABLES**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la
Creuse,
VU le rapport CD2026-04/1/3 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe des énergies renouvelables résumé de la manière suivante :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	2 666,68 €	3 212,90 €	5 879,58 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	3 256,90 €	2 857,64 €	6 114,54 €

Section d'investissement

Résultat de gestion : +590,22 €
 Résultat antérieur reporté : - 512,11 €

Excédent de clôture (investissement) : +78,11 €

Section de fonctionnement

Résultat de gestion : - 355,26 €
 Résultat antérieur reporté : +11 096,54 €

Excédent de clôture (fonctionnement) : +10 741,28 €

Le résultat global à la fin de l'exercice 2025 est donc excédentaire à hauteur de **10 819,39 €**.

M. Franck FOULON, 3ème Vice-président du Conseil départemental, désigné Président de séance, procède au vote.

Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental, ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Se sont abstenus :

M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Lucette CHENIER), M. Eric BODEAU, M. Thierry BOURGUIGNON (ayant donné pouvoir à Mme Isabelle PENICAUD), Mme Lucette CHENIER, M. Patrice FILLOUX, Mme Marie-France GALBRUN, Mme Mary-Line GEOFFRE, Mme Marinette JOUANNETAUD, M. Jean-Luc LEGER (ayant donné pouvoir à Mme Renée NICOUX), M. Jean-Jacques LOZACH, Mme Renée NICOUX, Mme Isabelle PENICAUD

Adopté : 17 pour - 0 contre - 12 abstention(s)

Le Président de Séance désigné

Franck FOULON

**Troisième Vice Président du
Conseil départemental**